

CARPA Rhône-Alpes

Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes

Association loi 1901 Déclarée en Préfecture du Rhône le 05/12/13 RNA W 691 084 694 publiée au J.O. le 21/12/13

Maître Vahit POLAT
Avocat
Lyon
Toque 3121

GA / AD

Objet : ATTESTATION RUBRIQUE CAPITAL
N/Réf. : ATTEST05/11
Code affaire : RC241104 / 242 076 177
Affaire : CAPITAL SOCIAL SASU ABA FURNITURE
Constitution de Société.

Certificat de dépôt de fonds

Nous, Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats Rhône-Alpes, agissant en qualité de dépositaire des fonds et sur présentation de la liste des souscripteurs,

Attestons avoir reçu, le 08 novembre 2024, la somme de 1 000 (mille) euros pour le compte de la Société par actions simplifiée unipersonnelle en cours de formation dénommée ABA FURNITURE.

Cette somme correspond à la libération de la totalité de la souscription suivante :

- Virement de 1 000 euros au nom de Mme Aysu ALIMAN correspondant à 100 actions

Total : 1 000 euros

La somme de 1 000 euros est portée sur le compte de la BNP PARIBAS Agence Lyon métropole.

Pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Lyon, le 19 novembre 2024, en deux originaux.

Guillaume ANGELI
Président

